



Assemblée de Quartier du Centre-Ville

31 octobre 2023

Échanges autour de la présentation du diaporama

Présents :

Ville de Tourcoing :

Monsieur DENOEUD, Adjoint au Maire en charge de la sécurité et la prévention, des droits des victimes, de la laïcité, des cultes et de la condition animale

Monsieur VANDAELE, Adjoint de quartier Centre-Ville / Belencontre - Fin de la Guerre / Marlière

Madame LEPLA, Conseillère municipale en charge du numérique / Éluée référente du quartier Centre-Ville

Monsieur VERNEZ, Conseiller Municipal « Ambition commune »

Madame VUYLSTEKER, Conseillère municipale « Tourcoing Vert Demain »

Madame WATEL, Cheffe du Service Démocratie Participative - Direction de la Vie des Habitants, des Quartiers et du Développement Durable

Monsieur BAILLON, Chargé de Démocratie Participative- Direction de la Vie des Habitants, des Quartiers et du Développement Durable

Monsieur Vandaele ouvre l'assemblée de quartier en remerciant l'ensemble des élus présents, des services de la Ville ainsi que tous les habitants qui ont fait le déplacement.

Étant donné que l'assemblée de quartier soit tombée le jour d'Halloween, M Vandaele a souhaité offrir des bonbons.

Il propose de suivre l'ordre du jour défini par le Conseil de Quartier pour cette assemblée de quartier.

1- Présentation des conseillers de quartier et de leur feuille de route

Vous pouvez retrouver la feuille de route du Conseil de Quartier du Centre-Ville sur le diaporama de l'assemblée de quartier.

Si vous souhaitez rejoindre un groupe de travail portant sur une des 3 thématiques de la feuille de route, vous pouvez contacter le chargé de démocratie participative du quartier :

Elouan BAILLON : ebaillon@ville-tourcoing.fr

2- Présentation de la rénovation du Complexe Léo Lagrange

Contexte :

Mis en service en 1983, le Complexe Léo Lagrange est un équipement polyvalent de plus de 10 000 m² dont 3 000 m² sont dédiés au sport. Il se situe rue des Anges, en plein centre-ville. Il dispose de 4 plateaux sportifs : les salles Pierre Dumortier pour le club résident de Volley-ball, William Wessel allouée aux arts martiaux et aux activités scolaires, Daniel Vermandère à la boxe et la salle de hockey.

Décidée en conseil municipal le 23 juin 2018, l'opération consiste à rénover la totalité de l'équipement avec principalement les salles sportives. A ces aménagements, s'ajoutent tous les travaux de réhabilitation et de mises aux normes dans les locaux administratifs, sportifs et techniques nécessaires à l'activité (accueil, foyer, vestiaires, bureaux, locaux de stockage, traitement d'air, etc.). Des travaux complémentaires d'aménagement sont également nécessaires dans les parkings, sur les espaces extérieurs ceinturant le bâtiment et sur le parvis. Outre les nombreux clubs sportifs qui y assurent leurs activités sportives (entraînements et compétitions), le CS Léo Lagrange accueille un club résident de Pro A Volley-Ball depuis une vingtaine d'années pour les entraînements et les compétitions de ce club. Le complexe Léo Lagrange est néanmoins le seul équipement tourquennois susceptible d'accueillir de grandes manifestations sportives, mais également associatives et culturelles, en offrant dans la grande salle Pierre Dumortier, une jauge d'un peu plus de 2000 places.

A ce jour, l'entrée principale du complexe est peu visible depuis les alentours : la façade du bâtiment est en effet en retrait par rapport à la rue des Anges. Encadré par deux constructions de logements collectifs (social et copropriété privée), le complexe est mis à distance de l'alignement sur rue par un parking aérien ainsi qu'une différence de niveaux conséquents.

Objectifs :

L'objectif de ce projet est de redonner au complexe sportif Léo Lagrange la capacité de répondre aux attentes de grands clubs sportifs, mais également la fonctionnalité nécessaire pour en faire un équipement modulable et polyvalent.

Projet futur :

C'est le cabinet d'architecture DE ALZUA+, situé à Lille qui a été retenu pour mener à bien ce projet. Les travaux ont démarré fin 2022 et s'achèveront pour la rentrée sportive en septembre 2024.

Pour rappel, le budget travaux s'élève à environ 15,5 millions € TTC, soit 20 millions € TTC coût global opération. La Région, la MEL, et le DSIL participent au financement.

Si l'ensemble des équipements techniques et les principes réglementaires seront remis aux normes, la façade est totalement retravaillée, et l'ensemble des salles sportives, des bureaux, des vestiaires seront rénovés et agrandis pour certains.

Plus spécifiquement, les clubs auront une nouvelle entrée, distincte du TLM professionnel. Ces derniers pourront graviter dans le complexe en toute autonomie, sans croisement de flux. Un atrium central regroupera les fonctions inhérentes au TLM pro. Ils accéderont à leur zone depuis une entrée rue Chanzy. La salle de musculation sera déplacée et les vestiaires seront rénovés.

Un nouveau sol sportif, de nouveaux gradins et une tribune supplémentaire complèteront la rénovation de la salle Dumortier avec une remise en peinture dans son ensemble.

Les salles de boxe et le DOJO bénéficieront d'une extension, de création de locaux et vestiaires dédiés et à toute proximité, ainsi que des gradins, et également d'une remise en peinture complète.

La salle de hockey bénéficiera des mêmes principes hormis l'extension. Elle verra en plus la création d'un vestiaire supplémentaire, d'un sanitaire spécifique et d'une buvette propre à la salle. Le marquage au sol sera repris.

Concernant les accès, l'espace logistique sera totalement retravaillé (avec mise en place d'un monte-charge à proximité directe de l'espace de livraison en connexion avec le parking). L'espace VIP comprendra des loges, un espace réceptif retravaillé, des places de parking dédiées les jours de match, et une entrée spécifique.

Les jours de match, le grand public arrivera dans le nouvel espace d'accueil avec buvette et boutiques avant de rejoindre leur siège par les déambulateurs, indépendant des clubs et du TLM, directement via le parvis.

Depuis le parvis, seront distinguées les entrées :

- des clubs
- du grand public
- de la billetterie
- du local des mobilités douces
- de l'accès parking sous-sol (pour VIP jours de match et pour le personnel le reste du temps)
- de l'accès ascenseur (accessible au public 24h/24 et 7j/7)

A ce jour un nouvel escalier va bientôt être mis en service côté rue Chanzy.

Le parvis rue des Angès :

Les travaux du parvis sont gérés quant à eux par la MEL. Les travaux débuteront en juin 2024, en parallèle de la fin des travaux du complexe sportif. Le nombre de places sera diminué afin de le rendre piétonnier lors de grandes manifestations avec l'installation de food-trucks par exemple.

Questions / Réponses :

Question : Combien de places de stationnement vont être préservées sur le parvis des Angès ? Il est difficile de trouver un stationnement en Centre-Ville, par exemple, rue des Ursulines.

Réponse de M. Vandaele : Concernant le projet du parvis, c'est la MEL qui gère cette partie. Nous ne disposons actuellement que de peu d'informations à ce sujet. Pour se garer en Centre-Ville, dans ce secteur, vous pouvez utiliser le parking Saint Christophe qui propose un abonnement annuel.

Certains participants estiment qu'il n'est pas normal de devoir payer pour se garer près de chez soi.

Réponse de Mme Vuylsteker : Ces dernières années, le Centre-Ville de Tourcoing a vu une augmentation de ses places de stationnement. De plus, le parking Saint Christophe est le moins cher de la métropole européenne de Lille. Enfin, il convient de noter que le Centre-Ville de Tourcoing est très bien desservi par les transports en commun, notamment le métro, le tramway et les bus, encourageant ainsi à réduire l'usage de la voiture pour les déplacements. Elle souligne que la problématique du stationnement et plus généralement de la place de la voiture dans les centres villes doivent faire l'objet d'une réflexion concertée car, à l'avenir, il sera difficilement soutenable de créer encore davantage de places de stationnement.

Question : À la résidence de la Toison d'Or, le parking souterrain est sous-exploité. Pourquoi ne pas le rendre accessible à tous avec un abonnement attractif ?

Réponse de M. Vandaele : Il s'agit d'un parking privé, la loi oblige désormais d'inclure dans le loyer une place de stationnement pour chaque logement.

3- Déploiement de vélos à assistance électrique en libre-service :

Dès maintenant, Tourcoing va progressivement accueillir des vélos électriques. Les opérateurs Tiers et Lime ont été sélectionnés pour implanter leurs VAE (vélos à assistance électrique) sur le territoire de la MEL.

Cette installation a pour but de favoriser les déplacements bas-carbone et d'encourager une micro-mobilité (déplacements de moins de 5 km) plus écoresponsable.

Les 22 stations VAE au Centre-Ville sont situées :

- 29 Rue de Tournai
- Promenade fraternité (métro) (2 stations)
- 24 Place Charles et Albert Roussel (bus tramways) (2 stations)
- 2 Rue du Général Leclerc
- 19 Rue Louis Francois Desurmont
- 83 Rue Pasteur
- angle rue du bus
- 1 Rue de Gand
- 6 Place Notre-dame
- 3 Rue de Turenne
- 4 Place de la Victoire (tramways) (2 stations)
- 72 Rue Carnot
- 1 Place Sébastopol (métro) (2 stations)
- gare de Tourcoing (gare) (2 stations)
- 28 Rue Louis Leloir
- 32 avenue Gustave Dron
- 35 Rue du Château

Les conditions de l'implantation :

Avec cette implantation, la MEL encourage la micro-mobilité qui agit pour une meilleure qualité de l'air, et amorce un changement de comportement, notamment pour les déplacements de moins de 5 km (sachant que plus de 50% des déplacements actuels des métropolitains font moins de 3 km, une distance qui peut se pratiquer facilement à vélo ou VAE) et fixe un cahier des charges raisonné et exigeant permettant d'éviter les éventuelles dérives :

- **Exigences sur la limitation de la vitesse** des engins qui devront être garés dans des zones de stationnement pré-identifiées, repérables et géolocalisées. Il sera demandé aux opérateurs de « brider » les engins à 20 km/h. Par ailleurs, par positionnement GPS, certaines zones seront bridées à 8 km/h (« **slow zones** ») voire interdites (« **no zones** ») à la circulation et au stationnement des engins. C'est le cas des parcs, des squares, à proximité des écoles ou encore des zones piétonnes.

- **Exigences sur le respect des zones de stationnement** : création des **emplacements** à respecter pour les utilisateurs en comprenant l'identification d'emplacements dédiés et obligatoires pour stationner les engins en sécurité, hors trottoirs.
- **Exigences sur le choix des emplacements** : Afin d'améliorer la sécurité des piétons vis-à-vis des voitures au niveau des passages piétons, la loi nous impose de neutraliser 5m avant chacun, pour dégager la visibilité. La ville et la MEL ont donc privilégié l'implantation des stations VAE sur de telles places de stationnement, afin de remplir leurs obligations tout en gardant une utilité à l'espace neutralisé.

Ce dispositif vient en complément du dispositif V'Lille déjà existant.

Question : Comment sont rechargés ces vélos électriques ?

Réponse : Les vélos étant connectés, une fois remis dans une place, les opérateurs Tiers et Lime peuvent envoyer si besoin une personne pour récupérer les vélos, les recharger puis les redéposer chargés dans les places de stationnement.

4- Présentation de l'espace d'échange « Mon Quartier »

A la demande des conseillers de quartiers renouvelés, la Ville de Tourcoing a créé un espace de discussions en ligne permettant de poser des questions en lien avec les quartiers mais aussi d'échanger entre habitants et conseillers.

Vous pouvez poser des questions, créer des échanges entre habitants et conseillers de quartiers.

Pour cela il suffit une fois sur la plateforme participative de la ville, de sélectionner votre quartier sur la frise en haut.

Vous pouvez au choix :

- Soit déposer une nouvelle question/lancer une thématique d'échanges à l'aide du bouton "Déposer une question" à droite
- Ou répondre à une question posée ou à un commentaire d'une question posée.

Disponible sur : www.jeparticipe.tourcoing.fr sur l'onglet « Mon Quartier »

5- Le temps du débat :

Dans le quartier, la propreté est-elle suffisante ?

Résumé des échanges :

Constat :

La propreté du Centre-Ville s'est améliorée au fil des années, les rues sont moins sales (par exemple, la rue Nationale).

Cependant, des problèmes persistent, tels que des déchets fréquemment présents sur les trottoirs et des corbeilles publiques souvent pleines. Ces problèmes sont parfois liés à d'autres enjeux, tels que la consommation de drogue et d'alcool par certaines personnes, ce qui

entraîne des incivilités comme l'urine sur les bâtiments, le rejet de mégots et de débris au sol.

Quelles solutions ?

- Augmenter le nombre de corbeilles publiques et renforcer leur fréquence de collecte.
- Organiser des marches citoyennes de nettoyage, similaires à celles que certains habitants entreprennent déjà spontanément.
- Sensibiliser les commerces alimentaires, par exemple, en affichant des consignes invitant à ne pas jeter les déchets des commandes à emporter par terre.
- Faire de la sensibilisation dans les écoles.

Dans le quartier, la vie festive est-elle assez riche ?

Résumé des échanges :

La vie festive à Tourcoing est dynamique, avec de nombreux événements chaque week-end et d'importants rassemblements tout au long de l'année, tels que le concert Virgin Radio, La nuit en lumière, le Tourcoing Jazz Festival, la Fête Nationale, et bien d'autres. Cependant, il existe des opinions diverses parmi les habitants concernant la vie nocturne dans la ville.

Certains habitants estiment que Tourcoing manque de lieux de vie nocturne, notamment après minuit, car peu d'établissements restent ouverts à ces heures tardives. Ils souhaiteraient davantage d'options pour sortir en soirée. Un participant émet l'idée que Tourcoing s'inspire des divers événements nocturnes proposés par la Ville de Lille.

D'un autre côté, certains résidents considèrent que la vie festive nocturne à Tourcoing est pertinente pour une ville de 100 000 habitants, elle est fatalement différente de celle de Lille, et cette différence est en réalité une particularité qui fait la force de Tourcoing. Ils mettent en avant la diversité des restaurants et des bars, ainsi que la présence de nombreux lieux de spectacles tels que Le Grand Mix, le Conservatoire, le théâtre municipal, l'Audito, et divers événements associatifs. Ces lieux offrent une expérience nocturne qui est plus axée sur la culture que sur la simple fête dans un bar ou une boîte de nuit.

Enfin, se pose la question de savoir si la demande pour de nouveaux lieux de vie nocturne à Tourcoing est présente. La réouverture réussie du P'tit Quinquin suggère un intérêt pour de nouveaux établissements. Cependant, l'initiative d'ouvrir de tels lieux revient également aux entrepreneurs et aux commerçants, qui peuvent contribuer à élargir l'offre de vie nocturne. À noter que récemment, un bar/rooftop a ouvert au sein du nouvel hôtel de la gare de Tourcoing.

Fin de l'assemblée de quartier à 20h00